

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**

**RAPPORT FINANCIER**

**AU 31 MARS 2019**

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**AU 31 MARS 2019**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 3
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Renseignements complémentaires	14
Produits	Annexe A



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Auberge Sous Mon Toit Inc.

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Auberge Sous Mon Toit Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Auberge Sous Mon Toit Inc. au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste de s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



CPA Inc.

**JÉRÉMY JOYAL-DESLANDES CPA INC. <sup>1</sup>**

Granby, le 28 mai 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A130882

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

	2019	2018
	\$	\$
<b>Produits (Annexe A)</b>	<b>756 519</b>	<b>790 059</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires et charges sociales	624 725	595 152
Achats de nourriture	44 255	40 042
Entretien et réparations	10 750	21 024
Énergie	19 567	19 635
Fournitures	12 216	16 072
Honoraires professionnels	5 374	10 211
Fournitures de bureau et papeterie	10 877	9 802
Télécommunications	7 814	7 735
Vie associative	4 355	7 260
Assurances	6 725	5 984
Formation et perfectionnement	3 891	5 550
Taxes et permis	3 701	3 642
Dépenses de matériel roulant	4 192	3 392
Cotisations et adhésions	3 976	3 063
Frais de représentation	2 281	2 675
Publicité et promotion	3 113	1 435
Intérêts et frais bancaires	278	947
Amortissement des immobilisations corporelles	34 278	31 908
	<b>802 368</b>	<b>785 529</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(45 849)</b>	<b>4 530</b>

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**  
**(Audité)**



	Non affecté	Investis en	Affecté aux		2019	2018
			immobilisations	rénovations et technologies		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	274 393	285 538	35 000	16 037	610 968	606 438
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 677)	(29 172)	-	-	(45 849)	4 530
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 11)	(9 337)	26 887	(17 550)	-	-	-
Solde à la fin	<u>248 379</u>	<u>283 253</u>	<u>17 450</u>	<u>16 037</u>	<u>565 119</u>	<u>610 968</u>

Les notes afférentes aux états financiers et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	213 516	255 239
Débiteurs (Note 3)	33 457	41 011
Balance de prix de vente (Note 5)	91 873	-
Frais payés d'avance	6 998	6 630
	<u>345 844</u>	<u>302 880</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (Note 4)	500 951	508 342
Balance de prix de vente	-	91 873
	<u>846 795</u>	<u>903 095</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (Note 6)	63 408	69 323
Produits perçus d'avance	570	-
	<u>63 978</u>	<u>69 323</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 7)	217 698	222 804
	<u>281 676</u>	<u>292 127</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	248 379	274 393
Investis en immobilisations	283 253	285 538
Affecté aux rénovations et technologies	17 450	35 000
Affecté au matériel roulant	16 037	16 037
	<u>565 119</u>	<u>610 968</u>
	<u>846 795</u>	<u>903 095</u>

Pour le conseil d'administration

 Administrateur  
 Administrateur



**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(45 849)	4 530
<b>Éléments n'affectant pas la trésorerie :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	34 278	31 908
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(996)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 106)	(5 713)
	<u>(16 677)</u>	<u>29 729</u>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 8)</b>	<b>1 841</b>	<b>(4 772)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(14 836)</b>	<b>24 957</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 887)	(36 399)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	-	1 800
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(26 887)</b>	<b>(34 599)</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(41 723)</b>	<b>(9 642)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>255 239</b>	<b>264 881</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>213 516</b>	<b>255 239</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

---

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme a été constitué le 22 février 1971 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur l'impôt et est conséquemment exempté d'impôt. Son objectif est d'offrir de l'hébergement et de l'encadrement, prioritairement à des jeunes hommes sans abri et/ou en difficulté et aux ex-contrevenants, dans une ambiance qui favorise la croissance personnelle et l'insertion à l'emploi.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'hébergement sont constatés à titre de produits lorsqu'il y a une preuve convaincante que les services ont été fournis, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les revenus des activités sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de location sont constatés en fonction de l'entente de location, sur la durée de celle-ci.

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des coûts de transactions afférents.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux qui suivent :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Bâtiments	Dégressif	2,5 %
Mobilier et agencement	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Logiciels	Dégressif	30 %

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Apports reçus sous forme de services**

Les apports sous forme de services sont évalués à leur juste valeur et sont imputés dans les états financiers à titre d'apport ainsi que de charge équivalente, à l'exception faite des heures consacrées par les bénévoles à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services, car en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**3. DÉBITEURS**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
	<u>          </u>	<u>          </u>
Comptes à recevoir	<b>10 458</b>	13 406
Provision mauvaises créances	<b>(8 436)</b>	(10 869)
Autres à recevoir	<b>1 318</b>	-
Intérêts à recevoir	<b>1 837</b>	1 837
Subventions à recevoir	<b>25 032</b>	33 740
Taxes à la consommation à recevoir	<b>3 248</b>	2 897
	<u><b>33 457</b></u>	<u>41 011</u>

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2019		2018	
			\$	\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur Nette</u>	<u>Valeur Nette</u>
Bâtiments	798 221	372 342	425 879	436 799
Mobilier et agencement	208 789	191 697	17 092	21 364
Matériel roulant	45 488	22 265	23 223	33 176
Équipement informatique	135 173	101 327	33 846	15 702
Logiciels	1 531	620	911	1 301
	<u>1 189 202</u>	<u>688 251</u>	<u>500 951</u>	<u>508 342</u>

**5. BALANCE DE PRIX DE VENTE**

La balance de prix de vente est encaissable au plus tard le 31 mars 2020 et porte intérêt au taux de 2 %. Les intérêts sont payables annuellement.

**6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	6 483	7 092
Frais courus	3 500	3 500
Salaires et déductions à la source	52 627	58 445
Dépôts de clients	798	286
	<u>63 408</u>	<u>69 323</u>

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

**7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Bâtiments	Mobilier et agencement	Équipement informatique	Total 2019	Total 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	222 310	331	163	222 804	228 517
Amortissement de l'exercice	(4 991)	(66)	(49)	(5 106)	(5 713)
Solde de fin	<u>217 319</u>	<u>265</u>	<u>114</u>	<u>217 698</u>	<u>222 804</u>

**8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	2019	2018
	\$	\$
Débiteurs	7 554	(4 789)
Frais payés d'avance	(368)	(722)
Créditeurs et charges à payer	(5 915)	1 189
Produits perçus d'avance	570	(450)
	<u>1 841</u>	<u>(4 772)</u>

**9. SUBVENTION MISSION GLOBALE ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

La subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS est un financement de base destiné à couvrir partiellement les charges de fonctionnement. Cette subvention est récurrente sous réserve des crédits disponibles et du respect de certaines conditions administratives.

La pérennité de l'organisme est fonction de l'obtention continue de cette subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS pour la mission globale.

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

---

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs autres que les taxes à la consommation à recevoir et la balance de prix de vente, puisque le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourraient entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

**Valeur comptable des actifs financiers par catégorie**

La valeur comptable des actifs financiers de l'organisme qui sont évalués au coût après amortissement totalise 335 598 \$ (385 226 \$ au 31 mars 2018).

**11. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé l'utilisation d'un montant de 17 550 \$ de l'actif net affecté. Ces sommes ont été utilisées pour la modernisation de certains équipements informatiques pour un montant de 17 550 \$.

L'organisme ne peut utiliser les montants grévés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**  
**(Audité)**

	2019	2018
	\$	\$
<b>ANNEXE A - PRODUITS</b>		
<b>APPORTS</b>		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie -		
CHUS - Programme de soutien aux organismes communautaires	437 319	420 102
Service correctionnel du Canada - Hébergement	111 002	162 536
Ministère de la Sécurité publique - Hébergement	91 045	85 431
Dons et activités de financement	20 841	27 187
Centraide	29 815	29 815
Services Canada - Subventions salariales	9 881	9 915
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	5 106	5 713
Subvention - Ville de Granby	4 846	3 642
Subvention - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	2 250
	<u>709 855</u>	<u>746 591</u>
<b>AUTRES REVENUS</b>		
Revenus d'intérêts	4 895	4 358
Hébergement - contributions des usagers	34 314	30 624
Location	6 865	6 840
Cotisation des membres	590	650
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	996
	<u>46 664</u>	<u>43 468</u>
	<u><u>756 519</u></u>	<u><u>790 059</u></u>